



Compte rendu de la Réunion du Comité directeur 15 mai 2020 - visioconférence

Présents visioconférence : Joël DHUMEZ Président, Rodolphe REDON, Alain SZENICER, Céline DAUL MECHOUAR, Philippe SUISSSE, Isabelle BAUDEAN, Nicolas METAY, Isabelle COQUIARD, Christine DE PESTEL, Alice DE ROBILLARD, Stéphane MUNOZ, Liliane LAURENT, André MONROCHE, Yvon NUGEL, Geneviève PETEY

Invité de droit : DTN -Thierry MARDARGENT,
Invité : Guillaume LIVONNEN

Absent excusé : Virgile RENAUDIE
Absentes : Virginie LANNIER, Sarah TRIBOU

Début de séance : 18h00

ORDRE DU JOUR

✚ **Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 07 février 2020 - Annexe 1**
Approuvé à l'unanimité

✚ **Nos compétitions nationales et internationales (Annulées, reportées : date et lieu) – Yvon NUGEL, Rodolphe REDON, Gilles Le DUIGOU**

Concernant les compétitions nationales, Gilles Le DUIGOU informe que l'Autriche, organisateur du championnat du monde Assaut a prévu un report en Février 2021, à ce sujet est demandé que cette compétition : le Championnat du Monde 2020 soit repoussés en novembre ou décembre 2020 afin de rester le plus en conformité possible avec l'année civile 2020.

Une vidéoconférence aura lieu demain entre l'organisateur autrichien, Gilles Le DUIGOU et Julie GABRIEL (Présidente de la FISAV) à propos de ce Championnat du Monde. Dès qu'une décision ou une date seront prises, Gilles Le DUIGOU informera la FFSBF et DA.

Par conséquent, nous attendons la date retenue par la FISAV pour pouvoir décider d'une organisation pour le Championnat de France Assaut.

Europe :

Le Championnat d'Europe Combat – tournoi qualificatif – est prévu du 17 au 20 septembre en Grèce.

Par contre, l'organisation des Finales Europe qui était prévue à Boulogne/Mer le 24 octobre sera repoussée au 12 décembre. Restera à trouver un organisateur pour les autres Finales Europe le 05 décembre (4 combats). De ce fait, la Fédération Française de Savate Boxe Française demande à reculer la date du tournoi qualificatif en Grèce.

🚩 **Championnat de France « Jeunes » 2020 prévu en Martinique** – Isabelle COQUILLARD, Joel DHUMEZ – Président

Le lieu de ces championnats est annulé en Martinique. Les prochaines dates retenues sont donc les 23 et 24 octobre 2020 (vacances de la Toussaint), reste le lieu à confirmer, sûrement Paris.

Le Championnat de France « Jeunes » aura lieu avec les mesures exceptionnelles étant donné le contexte exceptionnel de la pandémie :

- Surclassement de poids par rapport à la catégorie choisie :

Moins de 500 grammes tolérés, maximum 1 kilogramme au-dessus toléré

Nous gardons les inscriptions déjà faites pour le championnat et donc les inscrits et qualifiés Ligue et Zone de la saison 2019-2020. Toutes les qualifications zones devront être effectuées au plus tard le 11 octobre 2020.

Les dates du championnat de France « Jeunes » proposées sont les 23 et 24 octobre 2020.
Oui à l'unanimité.

🚩 **Commission communication et Savate Forme : Vidéo et clips pendant le confinement** – Geneviève PETEY et Philippe SUISSE

Geneviève PETEY rappelle que la Fédération est présente sur les réseaux comme Instagram, Youtube, Twitter, Facebook et qu'il existe aussi la newsletter de la fédération. Une action très volontaire a été mise en place en direction de ces réseaux avec 4 films d'entraînement confinement : un sur la Savate Forme, deux sur la Savate Bâton Défense et un sur la Canne.

Suite à des difficultés pour trouver des tireurs (ses) volontaires pour se filmer lors d'entraînement nous n'avons pas pu réaliser de films sur la Savate Boxe Française. La DTN a pu combler ce manque par des films d'entraînement du Pôle France.

Avec l'accord du Président, des sélections de photos, par thème, ont pu être publiées sur Instagram et Facebook. Accueil très favorable avec de bons retours.

En dernière partie de confinement, nous avons mis en avant le parcours d'un champion : clip de 3 minutes, interviews et images sur le ring. C'est celui-ci qui a eu le plus de vues et de partages.

Quelques chiffres

Instagram : 15/04/20 = 3994 abonnés / 14/05/20 = 4204 (+ 210) ; Facebook : 15/04/20 = 14788 abonnés / 14/05/20 = 15221 (+ 433) ; Youtube : 15/04/20 = 4100 abonnés / 14/05/20 = 4320 (+ 220) ; Clip vidéo Savate Forme : 5800 vues sur Facebook et 940 vues sur YouTube au 14/05/20 ; Clips vidéo Savate Bâton Défense : 5000 vues sur Facebook et 3500 vues sur YouTube au 14/05/20

La notion de vues, et de personnes touchées, étant bien définie est prise en compte dans les chiffres énoncés.

Il est important de se coordonner sur une Unité d'image.

Dossier ANS :

- Présentation des membres du groupe de travail (Aide ANS) – Annexe 2

La composition du groupe de travail a été définie et ses membres présentés au Comité Directeur pour validation. **Oui à l'unanimité**

- Suivi et avancement dossier Aide ANS et note de cadrage – Annexe 3 – Guillaume LIVONNEN

Guillaume a présenté le process et le mode de traitement des demandes.

70 dossiers à ce jour mais le chiffre devrait approcher les 120 avant la date limite de dépôt. Le groupe va étudier les dossiers, plusieurs réunions sont programmées afin de pouvoir effectuer un paiement aux demandeurs début juillet 2020.

Direction Technique Nationale – Thierry MARDARGENT

- Contrat Only Cloud Hosted
- + Divers

Aide aux éducateurs sportifs : documents fournis

Présentation du guide Fédéral concernant le protocole de déconfinement progressif sur la pratique de la Savate Boxe Française et de ses Disciplines Associées dans le respect des règles sanitaires.

Le but est de donner des conseils propres à notre fédération, à nos clubs, pour refaire démarrer l'activité en Septembre sans perdre les contacts et les licenciés.

Remise d'un document : la cartographie des athlètes classés sur liste la ministérielle au 1^{er} novembre 2019

CQP :

Pour rappel nous avons un CQP à options afin de couvrir toutes nos disciplines et ils sont tous interdépendants. A ce jour, nos CQP ne sont plus identifiés dans le RNCP, nous sommes dans une phase de renouvellement en cours depuis au moins 12 mois. Aujourd'hui nous sommes dans la phase finale, les partenaires sociaux ont validés, nous sommes dans l'attente de validation du ministère des Sports sur la partie sécuritaire, puis par France Compétence qui validera avant la parution d'un Arrêté et l'inscription sur le RNCP.

Pour ce qui est du CQP Savate Bâton Défense, il est précisé que cette discipline ne peut être enseignée qu'aux personnes de plus de 16 ans. La Commission Savate Bâton Défense souhaite mettre une spécialisation pour les enfants de plus de 10 ans. Pour l'instant, dans le cadre de la réglementation liée aux prérogatives du CQP il n'est pas possible de proposer cette spécialisation. Il faudrait changer l'âge indiqué sur le CQP.

Problème : Si nous demandons un changement maintenant alors que nous sommes dans la phase terminale du traitement du CQP (renouvellement), nous risquons de repartir à zéro et d'obtenir encore un délai relativement long, voir risquer de bloquer tous nos CQP.

Proposition : à l'issue du processus de validation et d'inscription sur le RNCP, faire un avenant pour changer l'âge et mettre l'enseignement de la Savate Bâton Défense à partir de 10 ans.

Lorsque l'avenant sera paru, nous pourrons mettre en œuvre la spécialisation fédérale. Ainsi, nous aurons validé tous nos CQP et la modification souhaitée sera applicable.

En attendant, un moniteur diplômé CQP Savate et CQP Savate Défense peut enseigner cette spécialisation : **accord du Comité Directeur.**

Changement de nom de « Savate Bâton Défense » en « Savate Défense » :

La délégation attribuée par le Ministère des Sports est « Savate Bâton Défense » selon un Arrêté. Il avait été proposé de changer de nom pour « Savate Défense » mais suite à un oubli de la Commission Juridique, Statuts et Règlements, cela n'a pas été fait. Il convient de rattraper ce manquement lors d'une prochaine Assemblée Générale.

Assemblée Ordinaire (nouvelle date et nouveau lieu) - Joel DHUMEZ – Président

Dimanche 04 octobre 2020 Maison du Hand Ball Paris. **Oui à l'unanimité**

Assemblée Elective – nouvelle date et nouveau lieu – Joel DHUMEZ Président

Dimanche 04 octobre 2020 Maison du Hand Ball Paris. **Oui à l'unanimité**

Proposition (CNOSF) de reculer les dates AG – Alain SZENICER

Les textes permettent de reculer les dates. Circonstances exceptionnelles, mesures exceptionnelles. Les Ligues et Comités devront avoir effectué leur Assemblée Générale au plus tard en septembre 2020 en prenant la date du 31/08/2019 pour le décompte des voix. **Oui à l'unanimité**

Responsable de ligue (RLA, RLC, RLJ) dans les commissions nationales – Rodolphe REDON

Suppression du stage JANS et SFFO prévu début Juillet 2020 dans l'Est. **Oui à l'unanimité**

Dans le code des cadres Techniques, cahier règlements page 97, il est inscrit que le RLA représente sa ligue au sein de la CNA.

Il est demandé la modification suivante : le RLA peut représenter sa Ligue auprès de la CNA. Même proposition pour les RLC et RLJ. **Oui à l'unanimité**

🚩 Compétition de canne de combat et AG CNCCB – Céline DAUL MECHOUAR

Les compétitions de Canne ont été annulées à cause de la pandémie. Par contre, il est souhaité de préserver le championnat de France de Canne afin de pouvoir présenter des candidats au championnat du Monde.

Une demande est faite pour que ce championnat de France puisse se faire à la même date et au même lieu que le championnat de France Assaut.

L'Assemblée Générale du CNCCB aura lieu le samedi 03 octobre 2020 à la Maison du Hand Ball (Créteil).

🚩 Budget réalisé 2019 (excédent/prime d'intéressement au personnel) – Isabelle BAUDEAN, Joel DHUMEZ – Président

Pour 2019, l'excédent réalisé est de 241 254 € avant intéressement au personnel fédéral. Déduction faite de cette prime d'intéressement d'un montant total de 28 125 euros, l'excédent réalisé est donc de 213 129 euros.

Dans le contexte du COVID 19, le traitement et la ventilation des lignes budgétaires sont retardés, le budget réalisé 2019 en totalité sera présenté au prochain Comité directeur.

🚩 Personnel Fédéral : Mois en télétravail – Joel DHUMEZ – Président

Les deux dernières semaines de mars 2020 le personnel était en télétravail, puis au chômage partiel pour le mois d'avril 2020. La Fédération a versé les salaires en totalité et doit se faire rembourser les 80 % via la plateforme de l'Etat.

Depuis le 04 mai 2020, le personnel est passé en télétravail. Un retour dans les bureaux de la Fédération est envisagé à partir du 02 juin 2020 en respectant le protocole de santé et de sécurité (gel hydro alcoolique, produits désinfectants, masques et visières à disposition, distanciation, etc...).

Fin de réunion : 21H00

Le Secrétaire général, Philippe SUISSE



Le Président, Joël DHUMEZ

